



330 Boul. Cartier
Beloeil (Québec)
J3G 3R6
Tél. : 450-467-2366
<http://jolivent.csp.qc.ca>

Télec. : 450-467-2720

Le 8 octobre 2014

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance du 8 octobre 2014 à 19 h
Au salon du personnel

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Oui

2. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour par Stéphanie Lemieux

3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Adoption du procès-verbal par Marie-Claude Durette avec les coquilles corrigées.

4. Présentation des membres du Conseil d'établissement 2014-2015

Josianne St-Jean (maman), Julie Marier (maman), Frédérick Savage (papa), Marie-Claude Durette (maman), Isabelle Godard (maman), Karine Tétreault (orthophoniste), Stéphanie Lemieux (enseignante), Claude Pitre (enseignant), Nicole Marin (responsable du service de garde), Sandra Desmarais (TES), Marie-Pierre T. Cournoyer (stagiaire TES) et Yves Vézina (directeur)

5. Parole au public

aucune

6. Correspondance

aucune

Points de décision :

7. Élections aux postes de présidence, vice-présidence et secrétariat

Madame Durette propose Isabelle Godard au poste de présidente et madame Godard accepte.

Elle est élue à l'unanimité.

Madame Durette se propose comme vice-présidente auprès de madame Godard. Elle est élue à l'unanimité.

Josianne St-Jean propose Stéphanie Lemieux comme secrétaire et celle-ci décline l'offre.

Madame Durette propose Julie Marier comme secrétaire et celle-ci accepte. Elle est élue à l'unanimité.

8. Révision et adoption des règles de régie interne

Ajout par rapport à l'année dernière : Adoption de propositions par courriel. Il est important que tout le monde réponde (en répondant à tous), qu'on soit d'accord ou non.

Précisions données par Mme Godard : Le budget de fonctionnement du CÉ pour 2014 est de 441 \$.

Modification du point 4.2 (Heure de fin du CÉ). On passe de 21 h 30 à 21 h.

Question de M. Savage sur les points 9.7 (Question de privilège) et 9.8 (Point d'ordre). Précisions données par Mmes Durette et Godard. Points plus techniques, peu utilisés dans nos assemblées. Point 12.3 (Frais remboursables) : Est-ce que l'utilisation du budget du CÉ est diffusé au public? Réponse de M. Vézina : C'est un budget de fonctionnement. Ce n'est pas rendu public d'emblée, mais c'est consigné. Si quelqu'un en faisait la demande, il pourrait y avoir accès.

Question de Mme Tétreault sur le processus de discussion. Réponse de Mme Godard : On n'a pas vraiment besoin de suivre tout ce protocole. Le processus est établi comme balise.

Mme St-Jean propose l'adoption des Règles de régie interne.

CE 2014-2015-01

CE 2014-2015-02

9. Élaboration du calendrier des rencontres pour 2014-2015

M. Vézina propose une modification au calendrier. Au lieu du mercredi 19 novembre (rencontres profs-parents), on propose le lundi 24 novembre. On opte aussi pour le lundi 26 janvier et le lundi 23 février, pour les cas où deux dates étaient proposées.

Madame Durette propose l'adoption du calendrier.

CE 2014-2015-03

10. Programmation des activités éducatives complémentaires

Lorsque le montant demandé aux parents dépasse 50 \$, l'école assume les frais.

La note relative à la condition d'approbation par le CÉ sera ajoutée aux pages des groupes 001/002, 956 et 957.

CE 2014-2015-04

Madame Desmarais propose l'adoption de la programmation des sorties parascolaires.

11. Demande de financement pour les élèves à partir du « fonds à destination spéciale »

Le fonds à destination spéciale provient en grande majorité des campagnes de financement. Il est utilisé pour l'ensemble de l'école. La liste est fournie à titre indicatif.

Question de Mme Tétreault sur l'utilisation du fonds. La ligne directrice est que ça doit profiter à l'ensemble des élèves, pour leur offrir un « plus ». Ce n'est pas pour payer les éléments de base.

M. Vézina présente la demande de financement « fonds à destination spéciale ». Nous bénéficions d'une certaine marge de manœuvre. Il est proposé par Mme Desmarais d'accepter la demande de financement de 8 000,00\$ en provenance du fonds à destination spéciale. Adopté à l'unanimité.

CE 2014-2015-05

12. Choix des événements spéciaux qui pourraient faire exception à la politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif

Mme Godard propose d'ajouter l'activité de fin d'année à la liste. Mme Tétreault propose l'adoption.

CE 2014-2015-06

13. Choix d'un fond d'écran (photos de groupes)

Le fond DB0349H (brique) est choisi par la majorité. M. Savage en propose l'adoption.

CE 2014-2015-07

14. Affaires diverses

14.1 Casque d'écoute pour les élèves de 1^{re} année en musique

Le casque d'écoute a été oublié sur la liste des effets scolaires de 1^{re} année. Un message sera envoyé aux élèves de première année ainsi qu'aux nouveaux élèves.

Mme St-Jean propose l'adoption.

CE 2014-2015-08

Points d'information

15. Campagne de financement 2014-2015

Lancée le 30 septembre. Livraison le 15 octobre. Produits distribués le 16 octobre. Durée de trois semaines (jusqu'au 6 novembre).

Un comité sera formé pour réévaluer les propositions de campagne pour l'an prochain. On pourrait inviter les parents à se joindre à ce comité.

16. Programme d'aide aux devoirs et École en forme et en santé

L'état des coupures ne sera pas connu avant le 18 octobre. École en forme et en santé : Matériel, cross-country, activités du midi. Mme Durette propose une collaboration avec M. Mathieu Martel de Vallée-en-forme.

17. Mise à jour de la liste des membres du Conseil d'établissement

Les modifications nécessaires sont remises à M. Vézina.

18. Budget du Conseil d'établissement

Le budget est de 441 \$.

19. Parole à la représentante au Comité de parents

Réforme. Changements du nombre de commissaires et dans le processus d'élection.

20. Parole à la Représentante du Service de garde

200 enfants sont inscrits au SDG cette année. C'est un peu plus que l'an dernier. Il y a 10 groupes. Il y a deux nouvelles employées. Les activités vont bon train.

21. Parole aux membres

M. Savage demande comment on peut obtenir la rétroaction des parents. La liste des membres est publique et se trouve sur le site Web de l'école. Les réunions sont aussi ouvertes au public. Au besoin, on peut consulter les parents par sondage.

M. Savage demande aussi comment on peut amener certains sujets, sans surcharger l'ordre du jour.

Mme Godard indique qu'on peut toujours envoyer un courriel à elle ou à M. Vézina et elle verra ce qui peut être fait ou à quelle période de l'année on pourra aborder le sujet.

Mme Durette indique que le Centre communautaire tient des portes ouvertes le 22 octobre de 14 h à 20 h. On pourra également visiter l'église.

22. Information de la direction

M. Vézina nous informe que le Club Optimiste a fait un don de 300 \$. Ce don sera affecté au programme « Les cinq au quotidien ».

23. Affaires diverses

23.1 Formations pour les membres du CÉ

La Commission scolaire offre trois formations aux membres des conseils d'établissement. Ces formations sont données le soir, à la Commission.

27 octobre : Pour tous les membres du CÉ. Sur le rôle et le mandat d'un CÉ.

3 novembre : Pour les présidents.

6 mai : Pour tous les membres du CÉ. Formation sur le budget.

24. Levée de l'assemblée

M. Pitre propose la levée de l'assemblée à 21 h 13.

CE 2014-2015-09

Julie Marier
Secrétaire de la rencontre

Isabel Godard
Présidente du Conseil d'établissement

Yves Vézina
Directeur